

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Coopération entre les juridictions: obtention des preuves en matière civile ou commerciale Modification Règlement (EC) No 1206/2001 2000/0823(CNS) Sujet 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0203(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EC) No 1206/2001 2000/0823(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 081-p3-a1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/9/02016